

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IFSI-IFAS - CH USSEL
Secrétariat
05.55.96.40.23
ifsi@chussel.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Admission par concours. Les conditions d'admission : être titulaire d'un baccalauréat français, d'un titre admis en dispense du bac français, d'un titre homologué au niveau IV, du DAEU ou personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université ; candidats de classe de terminale (admission subordonnée à l'obtention du baccalauréat) ; candidats ayant une activité professionnelle de 3 ans dans le secteur sanitaire et médico social ou de 5 ans pour les autres candidats (candidats retenus par un jury régional de présélection) ; titulaires du DE Aide médico psychologique ou du DE d'Aide soignante ou du DE d'auxiliaire puéricultrice + 3 ans d'exercice en équivalent temps plein ; titulaires d'un diplôme étranger d'Infirmier hors CE. - Frais d'inscription au concours sont à la charge de l'apprenant. - Droits d'inscription pour la formation sont à la charge de l'apprenant

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le DE d'infirmier forme les étudiants à devenir les collaborateurs directs du médecin, capables d'appliquer ses prescriptions, d'administrer les médicaments, de poser les perfusions, d'effectuer les prises de sang, de prendre en charge le bien-être et l'hygiène du malade, de surveiller et transmettre l'évolution de son état. Prévention, information, éducation, organisation des soins, soutien psychologique sont autant de fonctions dévolues à l'infirmière. Ses interventions et ses techniques varient selon la structure dans laquelle elle travaille : service de soins hospitaliers, centre de rééducation, centre de soins, dispensaire, centre de prévention, maison de retraite ou service de maintien à domicile notamment. Après 24 mois d'expérience en services de soins, il est possible d'exercer en libéral.

Contenu et modalités d'organisation

- 10 compétences à valider : Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier Compétence 2 : Concevoir et construire un projet de soins infirmiers Compétence 3 : Accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens Compétence 4 : Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle Compétence 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques Compétence 9 : Organiser et coordonner des activités soignantes Compétence 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation - Des unités d'enseignement (UE) de quatre types : - des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers ; - des unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences infirmières ; - des unités d'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation ; - des unités de méthodologie et de savoirs transversaux. Elles couvrent six champs : 1. Sciences humaines, sociales et droit ; 2. Sciences biologiques et médicales ; 3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; 4. Sciences et techniques infirmières, interventions ; 5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; 6. Méthodes de travail. Le diplôme d'Etat infirmier sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits européens.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'infirmier(ière) - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?**Suite de parcours**

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00112872	du 03/09/2018 au 09/07/2021	Ussel (19)	IFSI-IFAS - CH USSEL		MON COMPTE FORMATION	
00144914	du 02/09/2019 au 03/07/2022	Ussel (19)	IFSI-IFAS - CH USSEL		MON COMPTE FORMATION	

00198766	du 01/09/2020 au 02/07/2023	Ussel (19)	IFSI-IFAS - CH USSEL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00233207	du 01/09/2021 au 05/07/2024	Ussel (19)	IFSI-IFAS - CH USSEL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00269341	du 31/01/2022 au 21/01/2025	Limoges (87)	IFSI-IFAS - CH USSEL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00313318	du 05/09/2022 au 04/07/2025	Limoges (87)	IFSI-IFAS - CH USSEL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00313314	du 05/09/2022 au 04/07/2025	Ussel (19)	IFSI-IFAS - CH USSEL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00348566	du 04/09/2023 au 03/07/2026	Ussel (19)	IFSI-IFAS - CH USSEL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00458280	du 02/09/2024 au 02/07/2027	Limoges (87)	IFSI-IFAS - CH USSEL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00458281	du 02/09/2024 au 02/07/2027	Ussel (19)	IFSI-IFAS - CH USSEL	MON COMPTE FORMATION	FPC